

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 1^{er} FEVRIER 2017

COMPTE RENDU SOMMAIRE

L'an deux mille dix sept le premier février à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Bruno BESCHIZZA, Maire d'Aulnay-sous-Bois,

Nombre de Conseillers
Municipaux
en exercice : 53

Le Maire certifie avoir fait
afficher aujourd'hui à la porte de
la Mairie le compte rendu
sommaire de la séance du Conseil
Municipal du 1^{er} février 2017 et
qu'il a été fait ... observation.

Le 8 février 2017,



PRESENTS : M. BESCHIZZA (sorti lors du vote de la délibération n°21) – Mme MAROUN (sortie lors du vote des délibérations n°14 et 17 – Présidence lors du vote de la délibération n°21) – M. CANNAROZZO – Mme LAGARDE – M. AYYADI (sorti lors du vote des délibérations n°6 – 7 et 8) – Mme DELMONT-KOROPOULIS – M. CHAUSSAT – Mme FOUQUE – M. RAMADIER – Mme BELMOUDEN – M. FLEURY – Mme RODRIGUES – M. GIAMI (sorti lors de la délibération n°21) – Mme SAGO – M. CAHENZLI – Mme PINHEIRO – M. PALLUD – Mme MONTEBAULT – M. EL KOURADI – Mme ISIK – M. MORIN (sorti lors du vote de la délibération n°19) – Mmes BARTHELEMY – NICOT – M. PACHOUD – Mme MOREAU – MM. BEZZAOUYA – CORREIA – MICHEL – Mme MARQUETON – M. MARQUES – Mmes DRODE – RADE – MM. LORENZO (sorti lors du vote des délibérations n° 19 et 21) – ATTIORI – Mmes LANCHAS-VICENTE – GIMENEZ – M. SANOGO – Mme MISSOUR – M. TELLIER – Mme SADKI – M. MOZER – Mlle LABBAS (sortie lors du vote des délibérations n° 19 et 21) – Mmes DEMONCEAUX – QUERUEL – MM. HERNANDEZ – GOLDBERG – CHALLIER – LAOUEDJ – Mme BEZZAOUYA.

ABSENTS REPRESENTES PAR POUVOIR :

MANDANTS

M. LECAREUX
M. SEGURA
Mme FOUGERAY

MANDATAIRES

M. BEZZAOUYA
M. CHALLIER
Mme BEZZAOUYA

ABSENTE : Mlle ABDELLAOUI

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article

L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Madame RADE a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ADOpte

le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 9 mars 2016,

par les délibérations suivantes, A L'UNANIMITE :

DECIDE

l'application du bordereau des prix du marché passé relatif aux travaux d'entretien et de réparation de la voirie, pour l'année 2017 et renouvelable

jusqu'en 2020, pour facturer les travaux de réfection suite à des dégradations ou accidents (*délibération n°1*),

l'adhésion des centres de santé de la Ville au Nouvel Accord National avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Seine-Saint-Denis (*délibération n°4*),

la restitution du bien vacant et sans maître sis 37 avenue de la Pépinière au bénéfice des ayants droits (*délibération n°12*),

la cession de 2 parcelles situées rue Alessandro Boticelli et rue Henri Matisse par le Logement Francilien au profit de la commune d'Aulnay-sous-Bois, à l'euro symbolique, en vue d'être incorporées dans le Domaine Public Communal (*délibération n°13*),

la cession des propriétés communales sis :

- 28 avenue du Clocher au profit de la SARL CTI (*délibération n°15*),
- 32 avenue du Clocher au profit d'un particulier (*délibération n°16*),

AUTORISE

le Maire, à signer :

- la convention d'accompagnement entre la Société WIKIPOWER et la ville d'Aulnay-sous-Bois pour un achat groupé d'énergies (électricité, gaz) pour les administrés d'Aulnay-sous-Bois (*délibération n°2*),
- la convention entre la Ville et la CAF de la Seine-Saint-Denis concernant l'attribution d'un chéquier lecture aux enfants inscrits dans une structure agréée CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité), dans le cadre de l'action « Lire – Ecrire – Grandir », au titre de l'année scolaire 2016/2017 (*délibération n°5*),
- les deux conventions de financement à intervenir avec la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-Saint-Denis, au titre de l'aide à l'investissement au bénéfice de la crèche multi accueil Clémence Mentrel (*délibération n°6*),
- la convention cadre de financement des études et travaux de mise en compatibilité des biens de la ville d'Aulnay-sous-Bois nécessaires à la réalisation du Grand Paris Express (*délibération n°18*),

ADOPTE

le plan pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire (*délibération n°7*),

les grilles des tarifs suivants, applicables à compter du 1^{er} mars 2017 :

- des taxes funéraires (*délibération n°9*),
- des concessions de terrain et du columbarium (*délibération n°10*),

SOLLICITE

une subvention auprès de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) pour financer la mission d'évaluation du plan de sauvegarde de la copropriété dite de « Savigny Pair » (*délibération n°11*),

une subvention au Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) dans le cadre de la construction du centre aquatique d'Aulnay-sous-Bois (*délibération n°20*),

PROCEDE

à la désignation, par un vote à main levée, d'un Conseiller Municipal, M. MOZER, appelé à siéger à la Commission Consultative sur l'Energie au sein de la Métropole du Grand Paris (*délibération n°17*),

par les délibérations suivantes, A LA MAJORITE :

- AUTORISE** le Maire, à signer :
- la convention de partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances (A.N.C.V.) relative à l'organisation de séjours vacances 2017 au profit des Seniors (*délibération n°3*),
- DECIDE** la mise à jour du tableau des effectifs du Personnel Communal, au titre de l'exercice 2017 (*délibération n°8*),
- la prise en charge, au titre de la protection fonctionnelle des élus, des frais relatifs à la défense des droits de M. le Maire (*délibération n°21*),
- APPROUVE** la faculté de substitution au bénéfice de la SCI VAILLANT AULNAY ou au profit de tout autre personne physique ou morale qu'elle substituera dans ses droits, concernant la cession du Centre d'Affaires Europe sis 135 rue Jacques Duclos (*délibération n°14*),
- le principe de lancement de la procédure de passation d'une concession sous forme de Délégation de Service Public (DSP) pour la réalisation d'un nouveau centre aquatique (*délibération n°19*),

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- PREND** connaissance :
- des décisions n°1173 à 1178, 1191 à 1210, 1212, 1215 à 1247 inclus concernant :
- la signature des marchés passés en procédure adaptée concernant :
 - les prestations de diffusion du Nouveau Cap concernant les manifestations suivantes :
 - les ateliers d'apprentissage et de pratique de la guitare pour le 4^{ème} trimestre 2016 (Association ART'VERNE),
 - les concerts pédagogiques « Je découvre la musique classique » du groupe HELIOS, le 11 octobre 2016 (CLASSIQUE A TOUT PRIX),
 - les représentations du spectacle « Les Sourds-Doués », le 30 septembre 2016 (Association CHAPEAU L'ARTISTE),
 - les concerts du groupe « DJELICOMBO avec Aboubacar KOUYATE », le 13 janvier 2017 (LA BOITE A TAPAGE),
 - le concert du groupe « CHEB AZIZ ET BELKHIR », le 5 novembre 2016 (Association ALL EVENTS),
 - les ateliers de création autour d'un match d'improvisation théâtrale, dans le cadre d'un match en public en juin 2017 (Association DECLIC THEATRE),
 - le concert du groupe « Belle Epoque Chanson Swing », le 3 décembre 2016 (CHAPEAU L'ARTISTE),
 - la représentation du spectacle « Beethoven ce manouche », le 27 novembre 2016 (Compagnie SWING'HOMMES),

- l'organisation des services de répétition des ensembles du Nouveau Cap pour le 4^{ème} trimestre 2016 (Association ART'VERNE),
- l'intervention de Mme Aya NAKAMURA, dans le cadre de l'organisation de la soirée jeunesse au gymnase Pierre Scohy, le mercredi 21 décembre 2016 (Association RENK'ART),
- l'organisation par la Direction Jeunesse :
 - d'un séjour « neige » à destination des jeunes adolescents, en avril 2017 (Association Vacances Citoyennes),
 - de séjours vacances au profit des jeunes aulnaysiens pour les vacances scolaires de la zone C, au titre de l'année 2017 et renouvelable jusqu'en 2020 (Divers lots),
- l'assistance et la maintenance des logiciels suivants :
 - « CIVIL NET FINANCES » – Avenant n°2 (Société CIRIL GROUP SAS),
 - « PELEHAS » - Avenant n°1 (Société AGENCE FRANÇAISE INFORMATIQUE),
 - « INSER - Gestion des formations », au titre des années 2017 à 2019 (Société INSER),
 - « MUNICIPAL – Gestion de la Police Municipale » et « CANIS – Gestion des animaux dangereux », au titre des années 2017 à 2019 (Société LOGITUD SOLUTIONS),
- la migration du SIG sur la plateforme ARCGIS et ARCOPOLE PRO (Société GEOMAP-IMAGIS),
- le renouvellement du contrat de maintenance et d'assistance pour le progiciel INCOVAR Gestion des Temps, au titre des années 2017 à 2019 (Société INCOTEC),
- la résiliation pour motif d'intérêt général du marché de maintenance de matériel de radiologie (EIKONOS MEDICAL),
- les travaux d'entretien et de réparation de la voirie, au titre de l'année 2017 et renouvelable jusqu'en 2020 (Société EMULITHE),
- la fourniture et la reprise de matériel horticole, au titre de l'année 2016 (6 lots : Société DUPORT 95),
- la signature des marchés passés en procédure d'appel d'offres ouvert concernant l'approvisionnement en fournitures de bureau et papiers pour les services municipaux, au titre de l'année 2017 et renouvelable jusqu'en 2020 (5 lots : ALDA MAJUSCULE, LUQUET ET DURANTON et PAPETERIE LA VICTOIRE),
- la signature des marchés passés en procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence concernant :
 - l'assistance et la maintenance des logiciels suivants :
 - Business Objects – Avenant n°1 (Société DECIVISION),
 - « IMD-ACHAT » (Société IMD INFORMATIQUE),
 - « ASWEB » (Société BERGER-LEVRAULT),
 - « QMATIC » (Société QMATIC),
 - l'hébergement du portail WEB de la bibliothèque municipale (Société ARCHIMED),

- la signature du marché subséquent concernant l'organisation de séjours pour seniors, au titre de l'année 2017 renouvelable jusqu'en 2020 (4 lots : diverses sociétés),
- la mise à disposition d'une piste de tumbling gonflable « Gymnova » mobile, dans le cadre de la manifestation organisée par la Direction Jeunesse, le mercredi 21 décembre 2016 (le Comité Départemental de Gymnastique de la Seine-Saint-Denis),
- la pratique des échecs, organisée par la Direction Jeunesse, au titre de l'année 2016/2017 (Association Le Cercle d'Echecs de Villepinte),
- l'emprunt de 4 500 000 € auprès du Crédit Mutuel d'Ile-de-France et, l'emprunt de 9 000 000 € auprès de la Caisse d'Epargne d'Ile-de-France, destinés à financer les investissements de la Ville,
- la maintenance de l'ascenseur de la crèche Clémence Mentrel (Société SCHINDLER),
- les contrats et avenants de location de logement dépendant du patrimoine communal,
- l'organisation par la Maison de l'Environnement des manifestations suivantes :
 - le spectacle jeune public « One Two Tri », le lundi 21 novembre 2016 (Association Compagnie ÇA S'PEUT PAS),
 - les ateliers scientifiques sur la fonction écologique des arbres, le lundi 26 décembre 2016 (Association PLANETE SCIENCES),
- la convention de partenariat entre le Conservatoire à Rayonnement Régional d'Aubervilliers – La Courneuve et le Conservatoire de Musique et de Danse à Rayonnement Départemental concernant la session d'orchestre du 19 au 26 novembre 2016,
- la convention d'occupation du domaine public avec la SARL « Les Marchés de Léon », du 1^{er} au 4 décembre 2016, dans le cadre du Marché de Noël 2016,
- l'acquisition de licences supplémentaires pour le logiciel Business Objects (Société DECIVISION),
- la convention de partenariat avec l'Association FRANCE BENEVOLAT pour les prestations d'accompagnements spécifiques, d'animation et de construction d'évènements avec la participation d'intervenants experts, au titre de l'année 2016,
- l'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de la passation d'un marché de conception réalisation d'un parking souterrain sur la place Abrioux (ACTIPOLIS CAMOFOR),
- la convention entre le Conservatoire de Musique et de Danse à Rayonnement Départemental et le collège Le Parc concernant l'organisation des classes à horaires aménagés en Seine-Saint-Denis,
- l'organisation par la Maison de l'Environnement des manifestations suivantes :
 - l'animation d'ateliers scientifiques sur la fonction écologique des arbres, le lundi 26 décembre 2016 (Association PLANETE SCIENCES),

- l'animation d'un atelier de fabrication d'instruments de musique à partir du réemploi de déchets, le jeudi 29 décembre 2016 (Association TALACATAK),
- la mise en place par la Direction Enfance Jeunesse de séances de danse Hip Hop au profit des jeunes fréquentant les Clubs Loisirs et les Antennes Jeunesse (Compagnie 6TD),
- les mises à disposition des locaux scolaires de :
 - l'école des Perrières au profit du Service de Pédopsychiatrie du Centre Hospitalier Intercommunal Robert Ballanger, pour la mise en œuvre d'une Unité d'Enseignement Externe, du 13 octobre 2016 au 5 juillet 2017,
 - l'école Ambourget à l'Association « Les Sœurs Unies Balimaya », au titre de l'année scolaire 2016/2017,
- l'achat d'enveloppes formatées pour cartes électorales (Entreprise ADEL).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée le mercredi 1^{er} février 2017 à 22h07



Bruno BESCHIZZA